PC/NL/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE LUCIEN SELVA (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que des sondages de sol doivent être effectués dans le sentier du Moulin à vent par la société Renfor Conseil – 10 rue d'Hargeville – 78580 Jumeauville agissant pour le compte de la Direction des Bâtiments Communaux – Service Maintenance Prévention du Patrimoine Bâti de la Ville d'Ivry-sur-Seine – Esplanade Georges Marrane –94205 Ivry-sur-Seine cedex,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans la rue Lucien Selva nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Lucien Selva** à compter du **18 décembre 2023** à **8 heures jusqu'au 19 décembre 2023** à **18 heures :**

- **Interdiction de stationner au débouché du sentier du Moulin à vent, en vis-à-vis du n°7,** afin de permettre la giration du véhicule d'intervention.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée de l'intervention.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY S/SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant la Brigade des sapeurs-pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Renfor Conseil – 10 rue d'Hargeville – 78580 Jumeauville,
- SMPPB.

FAIT EN MAIRIE, LE 11 DEC. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 132 Val-de-Marne

PUBLIE SUR Ivry94
LE 11 DEC. 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE 152 Val-de-Marne